

RAPPORT ANNUEL DE
DEVELOPPEMENT DURABLE
2019

Le territoire communautaire au 1er janvier 2019

31 communes réparties sur deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) et trois départements (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan).

68 311 habitants

Le territoire de REDON Agglomération bénéficie de connexions multiples :

- Sur la Bretagne et la façade Sud Atlantique
- A proximité des aéroports de Rennes et de Nantes
- La Gare SNCF de Redon : TGV et TER (Paris en 2h06, Rennes, Nantes et Vannes à 40 minutes)
- Les villes de Rennes et Redon bientôt intégralement reliées par une 2x2 voies

Avec trois champs principaux, le développement économique du territoire, l'attractivité du territoire et les services à la population, REDON Agglomération exerce plus d'une quinzaine de compétences :

- * Développement économique
- * Insertion par l'activité économique
- * Aménagement de l'espace
- * Aménagement numérique
- * Tourisme
- * Ports de plaisance et de commerce
- * Plans d'eau, rivières et milieux aquatiques
- * Environnement : collecte et traitement des déchets, déchèteries
- * Culture : Théâtre, médiathèque, conservatoire à rayonnement intercommunal
- * Petite enfance : multi-accueils et RIPAME
- * Santé : maisons de santé, animation territoriale de santé
- * Social : CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) MAIA (Méthode d'Action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie)
- * Politique du logement et du cadre de vie
- * Politique de la ville
- * Accueil des gens du voyage
- * Sports : piscines
- * Activités de plein-air et de pleine-nature
- * Voirie d'intérêt communautaire
- * Mobilités





1. Soutenir et accompagner le développement des entreprises

Les domaines d'action :

- Aménager des parcs d'activités (création, extension, modernisation)
- Gérer et construire de l'immobilier pour l'accueil d'entreprises
- Développer des projets structurants
- Animer le développement économique du territoire
- Développer des parcours d'accès à l'emploi pour les salariés

Les projets de développement économique :

- Le développement d'un pôle de formation supérieure industrielle : Campus E.S.P.R.I.T. Industries
- Le développement de formations professionnelles en alternance, de niveau Bac+3 à Bac+5, sur les champs de l'industrie, du traitement de surface et de l'électronique industrielle
- La valorisation des ressources naturelles et locales, le rétablissement hydrographique des marais

Des actions confortées par le déploiement de la fibre optique et du très haut débit sur le territoire.

2. Renforcer l'attractivité du territoire

Attractivité

- Initiation de la démarche et participation à la promotion de la desserte ferroviaire du territoire communautaire
- Contribution à l'aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de la gare de Redon
- Conduite d'une réflexion sur les mobilités et déplacements

Tourisme

- Mise en œuvre du Schéma de développement touristique
- Aménagement de l'accueil touristique de l'Office de Tourisme du Pays de Redon, avec la création d'une boutique par le chantier d'insertion « Lever le Rideau », combinant recyclage, détournement d'objets et allusion au patrimoine local.
- Etude sur le schéma d'occupation et de navigation du domaine fluvio-maritime pour le développement d'activités nautiques prenant en compte les nouvelles formes de navigation (bateaux à propulsion électriques) dans ses aménagements.

3. Consolider les services à la population

Petite Enfance

- Maillage du territoire : 6 Multi-accueil, Allaire, Guémené-Penfao, Plessé, Pipriac, Redon et Saint- Nicolas-de-Redon
- Démarche de développement durable forte (bâtiments, alimentation, fonctionnement)

Environnement

- Un service de collecte des déchets, 8 déchèteries réhabilitées, un programme de prévention des déchets
- La volonté de mettre en œuvre une politique communautaire ambitieuse en matière de transition énergétique et environnementale

Sports : Piscines et Activités de plein-air et de pleine nature

- 3 piscines : Redon, Guémené-Penfao et Peillac (ouverte durant l'été)
- Développement des sports de plein-air et de pleine nature, soutien aux associations sportives et éducatives
- Favoriser la formation des jeunes du territoire aux sports de pleine nature promus sur le territoire
- Conforter et accroître l'attractivité liée à l'eau (Les Défis Sportifs de l'Oust, les bases et haltes nautiques)

Santé

- Garantir l'offre et l'accès aux soins pour tous, avec la mise à disposition de locaux pour les maisons pluri-professionnelles de santé de Guémené-Penfao, Pipriac et Sixt-sur-Aff
- Animation du territoire en matière de santé : prévention et promotion de la santé, accompagnement des professionnels de santé pour l'attractivité et la consolidation de l'exercice de premier recours
- Coordination et animation du Contrat local de santé

Social

- Accueil, information et accompagnement de la population âgée et handicapée en perte d'autonomie au CLIC
- MAIA : Une finalité de maintien à domicile, la mise en relation des professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux et des réponses harmonisées pour éviter les ruptures de parcours

Logement

- Mise en place du Programme Local de l'Habitat permettant de développer une offre de logement de qualité et plus économe en énergie
- Mise en œuvre d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- Création d'une Maison de l'Habitat

Culture

- Une offre de service culturels variés avec la gestion de trois établissements (théâtre, conservatoire, médiathèque)
- Le soutien à la culture traditionnelle

Economie sociale et solidaire

- La volonté d'accompagner les personnes en difficulté d'emploi dans le cadre de deux chantiers d'insertion



Introduction méthodologique

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 instaure l'obligation pour les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, de produire un rapport sur la situation en matière de développement durable, préalablement aux débats sur le projet de budget. Ce rapport se structure en deux parties :

- Un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.
- Un bilan des actions, orientations et programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire afin d'améliorer la situation en matière de développement durable.

I - Les politiques menées par REDON Agglomération

I. La réduction des papiers et des déchets

La réduction des papiers

Dans tous les services :

En plus des règles appliquées déjà depuis plusieurs années, la collectivité a favorisé l'envoi des invitations par voie numérique ainsi que la mise en place d'inscription en ligne.

Sur tous les sites administratifs de REDON Agglomération :

Tous les papiers de bureaux sont recyclés via la collecte proposée par l'ESAT Atelier du Pâtis (entreprise d'insertion locale).



La réduction des déchets : production et consommation responsables

- Mise à disposition de gobelets réutilisables à chaque personnel de la collectivité
- Collecte des piles, ampoules, cartons d'emballage, cartouches d'encre et de toner
- Préférence pour l'utilisation d'ampoules basse consommation
- Tri des plastiques et des emballages
- Recyclage des bacs OM usagers (le plastique est fondu)
- Mise en place du compostage sur tous les sites,
- Recyclage des cartons et verres

Par ailleurs des ruches installées sur le toit du théâtre en 2015, ont permis de récolter 25 kilos de miel pour cette troisième récolte.

L'utilisation des couches lavables dans les structures Petite enfance

Depuis 2010, les multi-accueil utilisent des couches lavables. Cette démarche permet une économie considérable sur le nombre de couches jetables et participe ainsi à la réduction des déchets.

II. La lutte contre le changement climatique

Engagement dans une démarche expérimentale de Transition Energétique et Sociétale (TES)

2019 a été marquée par l'engagement de l'agglomération dans une démarche de Transition énergétique et sociétale (TES), et le début de l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, la poursuite et clôture du programme **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)** dont Redon Agglomération a été lauréat le 20 mars 2017.

Le programme action-recherche transition énergétique et sociétale

C'est un programme de recherche-action.

Redon Agglomération est un territoire d'expérimentation parmi 3 autres (CC Pouzauges, CC Erdre et Gèvres et Ile d'Yeu). L'objectif est de développer une synergie de co-construction de la transition, afin d'augmenter son efficacité en entraînant les acteurs du territoire, avec une approche qui consiste à fédérer par l'exemple. L'essentiel de 2019 a été concentré sur la mise en place de la dynamique, la création de partenariat avec la société civile, la mobilisation des élus par le biais de 2 réunions de travail en mars et juin 2019.

Le programme CEE-TEPCV

Depuis 2017, REDON Agglomération est labellisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Grâce à ce label, toutes les collectivités du territoire sont éligibles au programme « Economies d'énergie dans les TEPCV », qui propose une solution de financement innovante via les Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Le dispositif des CEE constitue l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique en obligeant les vendeurs d'énergie à faire réaliser des économies via la promotion active de l'efficacité énergétique auprès des consommateurs (ménages, collectivités territoriales, professionnels).

21 communes ont participé à ce programme et 67 dossiers déposés. Les primes générées représentent un total de 618 331 € pour un total de 247 332 MWhc

Eclairage public : les actions d'économie d'énergie

Dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public, intégré à la convention TEPCV, Redon agglomération a procédé en 2018 et 2019 au renouvellement de 121 lanternes vétustes, sur poteau béton, à ampoule ballon fluo ou Sodium Haute pression par des lanternes LED. Ce programme d'un montant de 78 692 € TTC a permis de diviser par 2 les puissances installées.

Ces équipements se situent majoritairement sur les communes du Morbihan (Rieux, Saint-Vincent-sur-Oust, Théhillac, Saint-Perreux, Saint-Jean-la-Poterie) et sur Redon.

Priorité aux transports collectifs et décarbonés

Démocratiser l'usage des vélos à assistance électrique

Suite à l'opération TEPCV en 2018, qui a permis l'achat de 8 véhicules électriques et 15 vélos électriques, et la création d'un service de prêt de VAE, 2019 a été l'année qui a permis d'asseoir la visibilité de ce service, en vue d'une acquisition ou non, pour des usages quotidiens entre domicile et travail.

En 2019, c'est 39 contrats de prêt/location qui ont été signés avec des particuliers, soit plus de 3 000 km cumulés à vélos sur l'année.

Aussi, pour renforcer cette dynamique de promotion de VAE, REDON Agglomération a engagé le déploiement d'abris vélos sécurisés, qui se traduiront concrètement par l'installation de 9 box vélos sur les communes du territoire.



Renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire

Face au succès des vélos électriques, REDON Agglomération a été sollicité par de nombreux acteurs et communes du territoire afin de pouvoir bénéficier des vélos électriques : 5 conventions de partenariat ont été établies pour des événements ponctuels, notamment le weekend, afin de faire la promotion du vélo électrique.

- Repaire des aventuriers, d'avril à septembre 2019, prêt à l'OT de 4 VAE durant la saison
- Journée du vélo en juin 2019, prêt de 4 VAE à la Commune de St Nicolas de Redon + 1 voiture électrique
- Évènement REVE en juin 2019 en partenariat avec l'association EPV : prêt de 4 VAE + 2 voitures électriques
- Maison éclusière, prêt de 1 VAE pour les déplacements des usagers de la maison éclusière
- Prêt de 1 VAE en décembre 2019 au GIP Campus ESPRIT Industrie pour une expérimentation d'une borne de rechargement électrique

Décliner la culture des transports collectifs dans le réseau scolaire et urbain

L'idée est de permettre à l'ensemble de la population d'emprunter et de découvrir l'offre de service proposée par le transport scolaire de REDON Agglomération, afin de passer progressivement du transport scolaire à du transport urbain.

Cela passe dans un premier temps par l'ouverture du règlement des transports scolaires à l'ensemble des usagers, et en leur proposant un tarif d'abonnement attractif, c'est-à-dire avec un prix identique à l'abonnement scolaire.

A la rentrée 2019, c'est 32 étudiants en BTS qui sont transportés sur le réseau, plus 13 adultes en études ou formation, entre l'ESAT, l'ISSAT, l'IME la rive, la Mission Locale (garantie jeune) ou le GRETA. En décembre, l'opération « bus de Noël » a permis de mettre en place 5 journées de services de transports urbains dont l'objectif était de permettre aux usagers du bassin redonnais d'accéder aux centres villes de Redon et de St Nicolas de Redon sans utiliser leur voiture. Une moyenne de 150 usagers par jour a été enregistrée.

Au-delà la promotion du transport collectif, le service transport et mobilités durable est engagé à réduire les émissions de CO2 tout au long de l'année en optimisant ses circuits de transport. Economie écologique et financière, l'optimisation des circuits est indispensable afin de rationaliser les kilomètres réalisés par chaque véhicule.



Participation à l'évènement « L'atelier de la Récup' »

Afin de promouvoir les services de la collectivité, l'évènement de l'atelier de la récup', organisé par le service environnement a été l'occasion de promouvoir le service transports et mobilités durables lors de la semaine de la mobilité, le 21 septembre 2019.

Les participants de l'évènement ont pu essayer vélos à assistance électrique, ainsi que les voitures électriques.

L'association « Un vélo pour l'Afrique » a été mandaté pour cet évènement afin de promouvoir l'usage du vélo, autour d'un atelier de réparation vélo et d'une exposition de compositions artistiques réalisées à partir de matériaux de récupération issus de d'anciens vélos.



Politique énergie et mobilités durables : H2-Redon

Dans l'objectif de répondre au double objectif de réduction de la dépendance énergétique du territoire aux énergies fossiles et de réduction des émissions de gaz à effet de serre liés aux transports, REDON Agglomération développe, en partenariat avec les syndicats des énergies d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan et le Groupe H2X Ecosystems, le programme H2-REDON.

Celui-ci consiste à déployer la production et les usages de l'hydrogène par :

- L'exploitation d'une usine de production d'hydrogène (capacité : 150 kg/jour)
- La transition de flottes de véhicules lourds vers l'hydrogène en remplacement du diesel : bennes à ordures ménagères ou autocars scolaires
- Le déploiement d'un service de mobilités basé sur des véhicules hydrogène
- Le stockage d'énergies renouvelables sous forme d'hydrogène

La production de l'hydrogène sera basée sur les énergies renouvelables (éolien et solaire en particulier).

En 2019, il a été procédé à l'étude des potentiels et à la définition du modèle économique associé. L'ensemble du dispositif devra être opérationnel pour 2022.

Réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments et l'espace public

A la piscine de Redon

Une étude de faisabilité a été lancée cette année. Elle consiste en la récupération de chaleur des eaux usées de la ville de Redon pour chauffer les bassins de la piscine de Redon

Par ailleurs, en collaboration avec l'entreprise Axima et le service Patrimoine, les lampes Halogène d'éclairage du hall bassins et les éclairages immergés des bassins ont été remplacées par des lampes led.

L'amélioration énergétique des bâtiments

Engagée dans une démarche de développement durable, REDON Agglomération contribue fortement à réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de ses bâtiments. Diverses opérations sont mises en œuvre :

- Une Gestion Technique Centralisée (GTC), vecteur d'économies d'énergie

Cette année, le service Patrimoine a engagé un travail d'extension de ce dispositif aux communes du territoire. Les communes pilotes de ce projet sont Redon et Pipriac.

- Une gestion efficace des contrats énergétiques

Dans le cadre des offres de marchés de fourniture d'électricité (uniquement pour les actuels tarifs vert et jaune), REDON Agglomération s'est engagée avec le Syndicat d'Energie 35. Les fournisseurs d'électricité sont EDF pour le tarif vert de la piscine de Redon et Direct Energie pour les tarifs jaunes depuis le 1er décembre 2015.

REDON Agglomération a fait le choix d'un mix énergétique avec des garanties d'origine renouvelable pour 75% de la consommation d'électricité.

Pour l'habitat privé

Dans le cadre de l'OPAH, 140 dossiers réalisés pour des travaux de réhabilitation thermique

Le développement des énergies renouvelables

Plusieurs bâtiments communautaires sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques :

- La production d'énergie photovoltaïque (128 m²) sur la toiture du multi accueil La Barbotine a produit 17749 kWh pour 11 636 € facturés à EDF.
- La production d'énergie photovoltaïque (606 m²) sur la toiture de l'immeuble du 3 rue Charles Sillard a produit 57 483 kWh d'électricité pour 12 375 € facturés à EDF.
- L'installation de production d'énergie photovoltaïque (environ 30 m²) à la Maison Nature et Mégalithes de Saint-Just a produit 3 637 kWh pour un montant de 1 247 €.
- L'installation de production d'énergie photovoltaïque (40 m²) à la Maison Communautaire de Pipriac a produit 1 411 kWh.

Au total, les recettes engendrées par ces installations représentent 27 500 € pour 2019 avec une production électrique de l'ordre de 80.3 MWh.

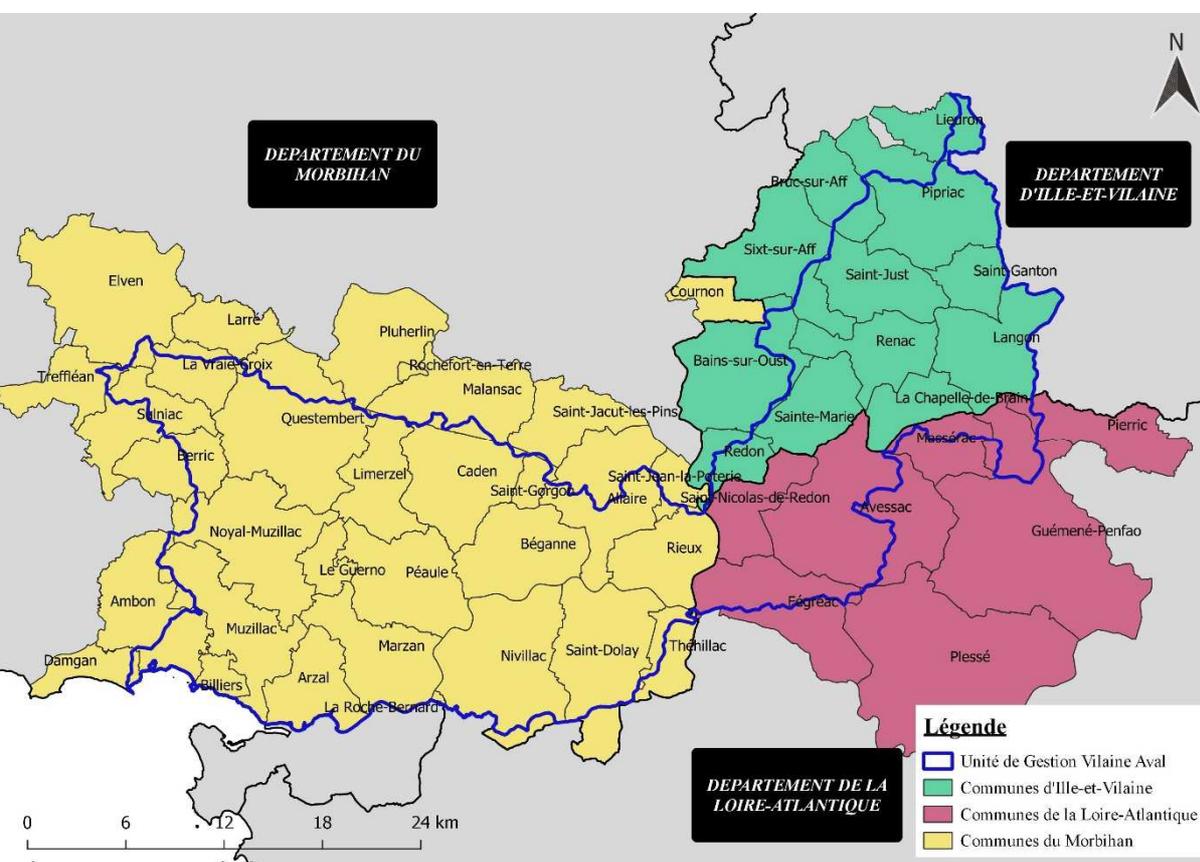
La baisse de production est liée aux travaux de reprise de l'étanchéité sur la toiture du bâtiment Charles Sillard perte de production durant 3 mois.

III. La préservation de la biodiversité, des milieux et la protection des ressources

La préservation des espaces naturels

REDON Agglomération a transféré à l'EPTB Vilaine, la compétence GEMA au 1er janvier 2019.

Une commission locale de pilotage dénommée « Comité Territorial Vilaine Aval » a été mise en place en 2019 et présidée par Yvon Mahé. Elle a établi le programme d'action 2020-2022 en respectant le cadre du protocole d'action du 29 mars 2019 des EPCI à l'EPTB Vilaine, dont voici une partie des objectifs :



- Mise en œuvre des programmes d'actions en faveur des milieux aquatiques sur le Trévelo, le Canut Sud et les Marais de Redon ;
- Evaluation de la pression agricole à l'origine des dégradations des masses d'eau et création d'une dynamique en direction des pollutions diffuses agricoles sur l'ensemble du territoire.
- Mise en œuvre de la stratégie territoriale du programme Breizh-Bocage 2 sur Vilaine aval pour 2019-2020 ;

Cette année, le **Syndicat Mixte du Bassin Versant du Don** a mis en place des travaux de lutte contre la jussie sur les communes de Conquereuil, Guémené-Penfao, Massérac et A vessac. Sur le cours principal du Don, sur un linéaire d'environ 21 km, un arrachage manuel de la jussie a été réalisé sur environ 12 km.



Des plantations bocagères ont été réalisées sur la commune d'A vessac sur un linéaire de 2 km. Et un accompagnement technique a été fourni auprès de la commune de Guémené-Penfao pour l'aménagement d'un ouvrage dans le cadre de la restauration de la continuité écologique.

Sur le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de la Chère, en 2019, 634m de talus ont été réalisés sur Pierric afin de planter, début 2020, 1 200 m linéaire de haies bocagères.

Le 28 mai 2019, également sur Pierric, une journée technique agricole avec 4 structures partenaires a été organisée : le CIVAM 44, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, le GAB 44 et la CUMA 44. En tout, 30 agriculteurs se sont réunis afin d'appréhender les différents leviers d'actions possibles pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les inventaires des Zones Humides sur les communes de Conquereuil et Pierric (réalisés en 2018) ont été délibérés par les communes et validés par la Commission Locale de l'Eau en 2019.

Le syndicat a également réalisé des actions de restauration de la continuité piscicole et sédimentaire au gué Gourdin (ROE 33471) entre Pierric et Saint Anne sur Vilaine.

Quelques travaux d'arrachage manuel à la confluence Chère /Vilaine ont été réalisés en 2019 (Nord de la commune de Pierric).

Pour le Syndicat de l'Isac, plusieurs opérations agricoles et bocage ont été réalisées :

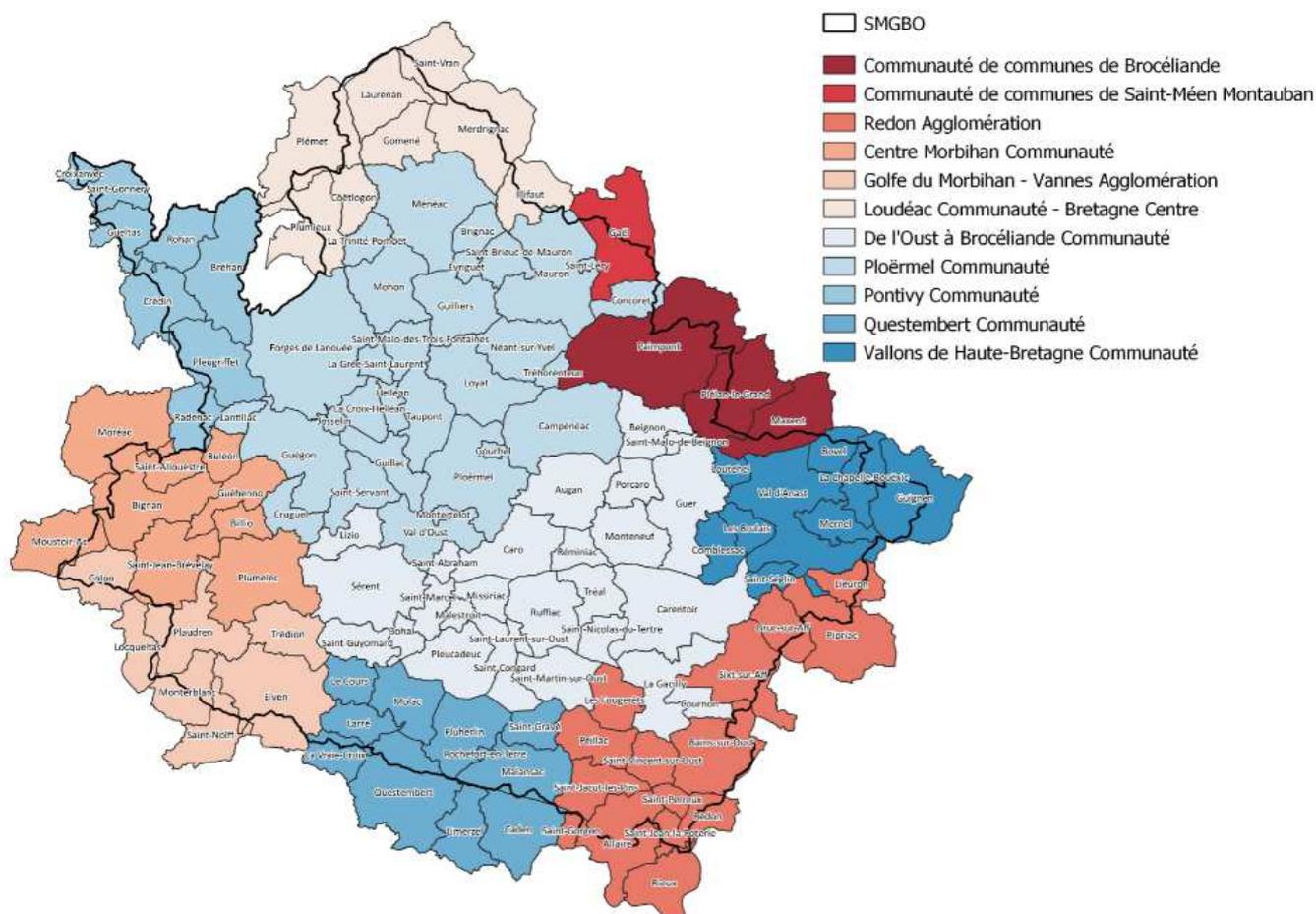
	AGRICOLE	BOCAGE	Linéaire de haies plantées	DIVERS
GUEMENE PENFAO		Parcelles de Guémené-Penfao d'1 exploitation engagées dans des plantations	425 ml	
PLESSE	<ul style="list-style-type: none"> *2 membres actifs du Groupe Fermes de Référence, accompagnés techniquement par le prestataire SEENOVIA pour l'évolution des pratiques (diminution des phytos, conduite des prairies...). *Des exploitants rencontrés pour échanger sur technique de compostage du fumier. 	<ul style="list-style-type: none"> * Entretien de 560 ml de haies plantées en 2018 * Concertations avec 5 exploitations pour du bocage (visite des parcelles, échanges divers) * Parcelles de Plessé de 3 exploitations engagées dans des plantations * 1 Journée Technique (intérêts du bocage pour les systèmes herbagers et les cultures, entretien, valorisation) avec 14 participants ayant eu lieu le 11 décembre 2019. 	879 ml	Concours photos "Prairies et BiEAUdiversité" ouvert sur les Marais, à l'initiative de l'EPTB Vilaine, co-construit avec le SBVI

En ce qui concerne les milieux aquatiques, des travaux d'arrachage manuel de la jussie ont été menés en septembre et en octobre 2019 sur le réseau hydraulique des marais de l'Isac. Les travaux se sont déroulés sur la commune de Fégréac et ont abouti à l'arrachage de la jussie sur un linéaire de 2,5 km de douve.

Périmètre du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO)

Pour rappel, il y a 15 communes de REDON Agglomération qui se situent en totalité ou en partie dans le périmètre du SMGBO, dont voici la liste :

Communes	% de la superficie de la commune (périmètre SMGBO)	Communes	% de la superficie de la commune (périmètre SMGBO)
Allaire	47%	Rieux	1%
Bains-sur-Oust	84%	Saint-Gorgon	11%
Bruc-sur-Aff	72%	Saint-Jacut-les-Pins	100%
Les Fougerets	100%	Saint-Jean-La-Poterie	75%
Lieuron	66%	Saint-Perreux	100%
Peillac	100%	Saint-Vincent-sur-Oust	100%
Pipriac	25%	Sixt-sur-Aff	79%
Redon	41%		



Le SMGBO a établi pour l'année 2019 sa stratégie 2019-2024 avec 4 objectifs :

- Préservations et reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Adaptation aux risques liés à l'eau dans un contexte de changement climatique
- Préservation et restauration de la biodiversité
- Appropriation des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité par les acteurs du territoire.

Le plan d'action prioritaire pour les années 2019-2021 sur le territoire du SMGBO concernant les communes de l'agglomération sont :

- La poursuite de la coordination et de l'animation générale du contrat signé avec l'agence de l'eau, des actions d'amélioration des pratiques agricoles, accompagnement des collectivités et des particuliers vers le zéro phyto, la sensibilisation des scolaires et du grand public et le suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- La poursuite d'actions sur le volet milieux aquatiques, sur la restauration morphologique des cours d'eau et la continuité écologique et sédimentaire sur les masses d'eau dégradées sous maîtrise d'ouvrage du SMGBO.
- La poursuite des actions de rétablissement de la continuité écologique et des travaux qui sont liées sur le domaine public fluvial (Canal de Nantes à Brest et ses annexes) sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional de Bretagne.

Prévention et gestion des déchets

L'année 2019 est l'année blanche de la redevance incitative pour REDON Agglomération. Cette année de transition est marquée pour une baisse importante du tonnage total d'ordures ménagères résiduelles (de l'ordre de 33%), une augmentation de 40% du tonnage d'emballages collectés, de 22% des papiers et de 5 % du verre. Un résultat très positif qui permet d'atteindre dès 2019 l'objectif fixé à 2020, inférieur à 120 kg/an/hab. d'ordures ménagères.

Ces résultats s'expliquent par plusieurs facteurs :

- Le passage aux extensions des consignes de tri à partir d'octobre 2018 a permis de relancer efficacement le tri de tous les EMB, ainsi que la conteneurisation de la collecte EMB.
- La densification des colonnes d'AV pour le papier et le verre ont contribué à l'amélioration des collectes sélectives, 212 PAV sont installés sur le territoire soit 1 PAV/250 hab.
- Les annonces du passage à la RI avec une communication et sensibilisation ciblée :
 - Lettre d'information aux usagers en Juin 2019 intégrant la grille pédagogique, un dépliant avec 3 volets compostage domestique et un flyer informant de la localisation des points d'AV pour le papier et le verre
 - Courrier d'information aux usagers en PAV avec contrôle d'accès en août 2019
 - Facture test avec courrier d'accompagnement et guide du service public de prévention et gestion des déchets (synthèse du RSPPGD) en octobre 2019

Ces résultats ont été atteints par une campagne de communication importante toute au long de l'année sur la politique de prévention et gestion des déchets.



Mois	Outil	Format
mi-mai 2019	Journal de l'agglomération Edition printemps-été	A4 R/V
mi-juin 2019	Courrier d'accompagnement grille pédagogique	A4 RV
mi-juin 2019	Dépliant 3 volets compostage	3 volets R/V
mi-juin 2019	Communiqué de presse pour l'arrêt de la collecte des bacs non conformes et l'activation des barrières des déchèteries	
mi-juin 2019	Adhésif bac non conforme	
mi-août 2019	Courrier d'accompagnement grille pédagogique pour les foyers en PAV	A4 R/V
Septembre 2019	Communiqué de presse activation PAV avec contrôle d'accès	
Septembre 2019	Jeux de carte de 7 familles	
mi-octobre 2019	Guide synthétique du RSPPGD	A5 R/V
mi-octobre 2019	Courrier d'accompagnement facture test	A4 R/V
mi-octobre 2019	Facture test	A4 R/V
mi-novembre 2019	Insertion pour les bulletins municipaux	A4
Décembre 2019	Point presse RI	
Décembre 2019	Journal de l'agglomération Edition automne-hiver	A4
Décembre 2019	Mise en lignes de formulaires pour signaler un changement de situation	

L'accompagnement à la réduction des déchets

REDON Agglomération propose des composteurs à ses usagers afin de réduire à la source la production de bio déchets.

La mise en place d'un dispositif de revente au 21 septembre de composteurs en bois a permis d'équiper 527 foyers entre septembre et décembre en 2019.

Revente des Composteurs	
Capacité	Quantité
150 l	79
300 l	129
400 l	280
Mélangeurs	39
TOTAL	527

Un partenariat original a été mis en place avec la Recyclerie de Redon pour la revente des composteurs. Les foyers souhaitant s'équiper passent commande à REDON Agglomération qui instruit la demande et transmet chaque semaine un fichier à la Recyclerie. Les usagers peuvent ensuite retirer le composteur aux horaires du dépôt de la Recyclerie.

Parallèlement à ce dispositif, la collectivité a déployé un programme d'accompagnement au compostage domestique (effectif au dernier trimestre 2019). Une formation pratique pour apprendre à composter et à réduire les déchets de jardin a été proposé sur chaque commune. L'animation a été confiée à l'association Vert le Jardin. 102 usagers ont participé aux séances.

La sensibilisation des publics

En septembre 2019, REDON Agglomération a organisé une journée sur la réduction des déchets proposant 33 ateliers grand publics ainsi qu'un défilé à partir de matériaux de récupération. Environ 700 visiteurs ont participé à la journée. La forte mobilisation des agents REDON Agglomération a également permis de proposer au public des démonstrations de collecte des déchets en benne robotisée ou de collecte de DEEE en déchèterie.

Dans le cadre de cette journée un Escape Game environnemental a été réalisé par l'animatrice prévention des déchets. Ce parcours d'une durée d'environ 30 minutes a été proposé aux agents de REDON Agglomération, établissements scolaires et grand public.

L'escape a connu un véritable succès avec de nombreux participants (plus d'une centaine depuis septembre 2019).

Une action de sensibilisation en partenariat avec le CPIE Val de Vilaine s'est déroulée en 3 axes :

- Intervention en PAP pour rappeler les consignes de tri et les nouvelles modalités de collecte
- Ateliers zéro déchet tout public
- Programme pédagogique dans les établissements scolaires du territoire

Ce partenariat permet de compléter l'animation du programme local de prévention des déchets, avec la mise à disposition d'1 ETP sur des missions de sensibilisation

2019	Foyers visités	Foyers sensibilisés	% taux de contact*
Porte à porte	757	453	60%
Animations grand publics	Ateliers	Participants	
	19	296	
Etablissements scolaires	Classes	Participants	
	33	652	
Total sensibilisés tout public		1401	

REDON Agglomération a invité la compagnie Paname Pilotis qui a présenté la création Brigade Antigaspi à plus de 250 scolaires le 7 janvier 2019. Cette manifestation a permis de sensibiliser le public au thème de la lutte au gaspillage alimentaire sous un format ludique et convivial dans une ambiance participative.



Le réemploi des produits

Le volet réemploi et réparation a consisté dans le développement du projet de la recyclerie de Redon et le soutien à la recyclerie de Conquereuil. Les bilans de l'année montrent des données positives, avec une première année de démarrage de la Recyclerie de Redon qui a dépassé les prévisions.

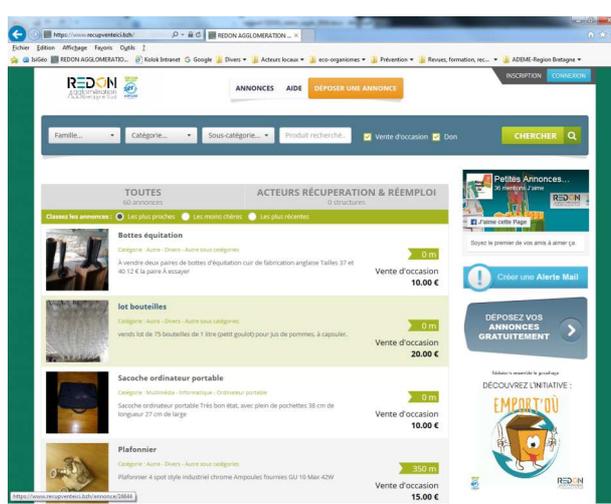
Indicateurs 2018	La Redonnerie - Redon	Recycle & Don - Conquereuil
Collecte	201 t	32 t
Vente	85 t	19 t
Filières de recyclage	69 t	6 t (textile, livres, métaux)
Non valorisé	9 t	6
Chiffre d'affaires	145,6 K€	27,6 K€
Fréquentation boutique	500 (nb. passages moyen)	368 (nb. passages moyen)
Panier moyen	9 €	6,26 €
Salariés	7 ETP	2 ETP

Plateforme de vente et don d'objets entre voisins « Recupventeici.bzh »

En lien à la promotion des recycleries, REDON Agglomération a lancé en 2018 un site de vente en ligne avec la start'up EcoMairie. L'objectif de la plateforme est de proposer des objets complémentaires à ceux que l'on peut trouver dans les recycleries du territoire et favoriser le don entre particuliers.

En 2019 la plateforme a enregistré 101 annonces, 33 objets vendus ou donnés avec une moyenne de 46 visiteurs par mois. Le dispositif est animé par l'équipe d'EcoMairie : vérification des annonces, médiation, suppression des annonces après 6 mois.

REDON Agglomération fait la promotion du site via les réseaux sociaux, le site internet, communication via les supports d'information et guides.



Modification des collectes en 2019

La mise en place de la redevance incitative a nécessité l'individualisation des modes de collecte des OMR et EMB en supprimant les points de regroupements des bacs collectifs. La collecte des EMB a été modifiée avec la distribution de bacs et la suppression de la collecte en sacs jaunes. Parallèlement à la modification des tournées et à la réorganisation des circuits permettant un rééquilibrage des bennes robot et à chargement arrière sur les communes, la collectivité a mis en place le suivi informatisé de la base des redevables, en l'intégrant dans la nouvelle application métier ECOCITO.

A partir de mars 2019 le service relation à l'utilisateur a été intégré pour suivre la préparation de la facturation, réaliser les réponses aux usagers en période de facturation et tenir à jours la base.

En moyenne sur une semaine 380 usagers contactent ou sont rappelés par le service:

- 21% défauts de collecte
- 16% demande d'informations sur la RI
- 16% livraison/changement bacs
- 6% demandes de carte déchèteries
- 25% renseignements sur la collecte des déchets
- 1% demande de composteurs
- 15% appels passés

Actions en déchèterie

La généralisation du contrôle d'accès sur les déchèteries afin de contrôler les apports, a été également rendu opérationnel courant 2019.

Le contrôle d'accès permet de limiter le nombre d'usagers sur le haut de quai et de mieux orienter les flux de déchets :

- diminuer les déchets non-valorisables ;
- augmenter la valorisation matière de ceux-ci.

Des interventions ont eu lieu en déchèteries afin de sensibiliser les usagers :

- Intervention du CPIE sur 4 demi-journées sur le Réemploi et le flux mobilier
- Intervention de la Redonnerie sur 10 demi-journées afin de sensibiliser à la seconde vie des déchets

Les filières de valorisation des Emballages

La conteneurisation de la collecte des EMB a permis de mieux prendre en compte l'augmentation des volumes liée au passage en extension des consignes de tri. Des nouvelles résines plastiques sont désormais valorisées dans les centre de tri de Paprec dans la commune du Rheu (35) prestataire de la collectivité.

Le recyclage des emballages permet de réaliser des bénéfices environnementaux ainsi que fabriquer des nouveaux produits sans utiliser des nouvelles matières.

Emballages	Bénéfices environnementaux		Fabrication de nouveaux produits	
1 T d'Acier	1 474 Kg eq. CO2	Un parcours de 13 281 km	13 lave-vaisselle	14m de rail de train
1 t d'ALU	7 700 Kg eq. CO2	Un parcours de 69 368 km	293 cadre de vélo	586 cadres de trottinette
1 t de papier carton	Une consommation énergétique eq. à 2 jours de TV LCD		3 753 boîtes à chaussures	1 984 boîtes à cartons ondulés
1 t de briques alimentaires	Une consommation énergétique eq à 1 jours de TV LCD		7 692 rouleaux de papiers toilette	1 748 rouleaux d'essuie tout
1 t de plastique PET	2 321 Kg eq CO2	Un parcours de 20 907 km	520 Couettes	5 801 ours en peluche
1 t de plastique en PE/PP/PS	2 100 Kg eq CO2	Un parcours de 18 923 km	1 146 arrosoirs	4 965 bidons de lubrifiants
1 t de plastique PE souple	2 086 Kg eq CO2	Un parcours de 18 795 km	66 666 films de pack d'eau	
1 t de Verre	417 kg eq CO2	Un parcours de 3 758 km	2 222 bouteilles de 75 cl	

Source ECOCITO

IV. La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Un site agro-écologique : la ferme de Cranhouët

REDON Agglomération a acquis en 2010 un ensemble de terres et de bâtiments agricoles sur la commune de Théhillac. Les terres labourables sont certifiées AB depuis 2012.

La ferme de Cranhouët est un lieu de production pour restaurer les écosystèmes, et nourrir les habitants du territoire, en lien avec le Programme Alimentaire de Territoire porté par l'agglomération. C'est un lieu de test et d'expérimentation, de formation et de transmission des savoirs et savoir-faire.

La ferme de Cranhouët accueille plusieurs activités :

- Graine de Bocage, pépinière d'arbres et d'arbustes labellisée « végétal local »
- Espace Test Agricole* (ETA) en maraîchage biologique, outil d'aide à l'installation agricole qui permet à des personnes ayant un projet d'installation de venir tester leurs capacités entrepreneuriales dans un site sécurisé. La Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne - CIAP 44 assure le portage administratif, juridique, fiscal et financier.
- Les Rameaux Gourmands, pépinière en arbres et arbustes fruitiers installée sur le verger conservatoire implanté par la collectivité

Le site est animé par un comité de suivi constitué des porteurs de projets, de l'agglomération, d'élus des communes environnantes, de partenaires du projet et de partenaires du territoire. Il a pour objet de proposer des orientations pour le développement du site dans une perspective d'ancrage territorial et d'ouverture partenariale.

Programme Alimentaire de Territoire (PAT)

En 2017 REDON Agglomération a élaboré avec près de 150 élus, professionnels et citoyens la charte du Programme Alimentaire de Territoire, référentiel commun et fédérateur permettant de conduire les actions à venir, et à l'identification de pistes d'actions. Cette charte a été signée en mars 2018 par une cinquantaine d'acteurs.

La Gouvernance Alimentaire de Territoire - instance locale intersectorielle de pilotage du PAT a été mise en place. Elle propose les actions à conduire (par REDON Agglomération et les partenaires) et s'assure que les actions mises en place sont bien conformes aux orientations de la charte du PAT.

Les actions portées par la collectivité en 2019 :

1) [Accompagnement de la restauration collective vers plus de produits locaux de qualité](#)

- Lancement et animation d'un réseau des cuisiniers, qui permet aux cuisiniers d'échanger sur des pratiques, des recettes,
- Mise en place de la formation Plaisir à la Cantine avec la DRAAF qui a débuté en septembre avec 8 communes du territoire : Allaire, Saint-Jean la-Poterie, Rieux, Saint-Vincent-sur-Oust, Les Fougerêts, Redon, Plessé, Auessac. Elus, parents d'élèves, cuisiniers, enseignants, personnel d'encadrement et de service de repas sont réunis pour construire ensemble un projet pour la restauration scolaire.
- Accompagnement des restaurants collectifs concédés dans la rédaction des marchés publics (assuré par le GAB 44)

2) [Défi Famille à Alimentation Positive](#)

Mise en place du 1^{er} Défi Famille à Alimentation Positive sur le territoire de REDON Agglomération, dont l'objectif est de manger plus de produits bio (et locaux) sans dépenser plus. Les 40 foyers participants ont été accompagnés pendant 5 mois : ateliers cuisine, diététique, visite de fermes...Le défi a été relevé : les participants ont, en moyenne, augmenté leur consommation de produits bio (et locaux) et ont économisé 0,25€ par repas et par personne.

3) [Actions de sensibilisation dans les établissements scolaires](#)

9 établissements scolaires participent au programme 2019/2020 de sensibilisation à une alimentation saine et respectueuse des ressources naturelles. Les intervenants (Clim'actions Bretagne Sud et le CPIE Val de Vilaine de St Just) aborderont : le rôle des ressources naturelles dans la production alimentaire, la saisonnalité, le gaspillage alimentaire, le rôle de l'alimentation pour le corps.

4) [Réédition du guide des producteurs locaux](#) réalisé par le groupe alimentation du Conseil de Développement qui a également réalisé une carte interactive.

V. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

L'accès à la culture pour tous

Au Théâtre

La vocation de la programmation artistique du Canal théâtre du Pays de Redon, scène conventionnée pour le théâtre, est d'être accessible à tous les publics, de tous les âges et de toutes les catégories socioprofessionnelles.

Le théâtre propose ainsi des représentations en après-midi en direction des publics scolaires, de la maternelle au lycée, mais aussi des personnes âgées par le biais de partenariats avec des maisons de retraite (Résidence du Don à Guémené-Penfao, Foyer-logement des Charmilles à Redon ...), ou de foyers de personnes en situation de handicap.

La résidence-mission de l'artiste créateur-graphiste Mathieu Desailly a permis la création d'une plaquette de saison qui ne se veut pas être uniquement un outil de communication mais aussi un objet de médiation et un objet artistique.

La plaquette 2018-2019 poursuit le travail de mise en valeur des photos d'archives du territoire entamé les années précédentes en partenariat avec le Groupement Culturel Breton (dans le cadre de sa résidence-mission, Conseil Département d'Ille-et-Vilaine).

L'association Les Amis du Canal soutient la diffusion des spectacles, accompagne la programmation réalisée par la directrice et anime le lieu. La gestion du bar du théâtre est une action phare de l'association : tout spectateur peut rencontrer les artistes après les spectacles et échanger autour d'un verre ; une convivialité s'instaure.

Les Amis du Canal réinvestissent les fonds issus de la gestion du bar du théâtre dans l'action « Théâtre pour tous », en partenariat avec plusieurs associations caritatives : Les Restos du cœur, La Croix Rouge, Avessac sans frontières, Secours Populaire et Secours Catholique, l'APASE et l'épicerie solidaire d'Allaire.

Au Conservatoire

Par ses actions, le conservatoire permet de tisser des liens entre différentes populations et différentes générations. L'association Les Concerts de poche a permis aux élèves des 2 écoles de Bains-sur-Oust et des jeunes et adultes du quartier de Bellevue de créer une chorale éphémère. Par ailleurs, les festivités organisées à l'occasion des 50 ans ont permis la rencontre d'un public varié, initié ou néophyte, habitué ou éloigné des lieux de diffusion culturelle.

A la Médiathèque

L'établissement a mis en place un travail partenarial pour l'accueil de différents publics et l'organisation d'animations en fonction des projets : écoles, instituts spécialisés, résidences de personnes âgées...



Cette année, le temps fort de mars du réseau des médiathèques avait pour thème « Tous différents ». Les médiathèques se sont engagées dans les domaines de l'inclusion sociale, l'accessibilité, le bien vieillir et le mieux vivre ensemble. Les actions culturelles sont passées par la découverte d'autres cultures mais aussi par une sensibilisation aux handicaps et aux différences quelles qu'elles soient.

Un temps fort a été mis en place avec une heure du conte, des rencontres, des expositions, un travail avec différents groupes scolaires. La médiathèque et le service environnement ont lancé à cette occasion, la 1ère édition d'un concours de nouvelles sur la thématique des marais.

Une politique d'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Avec la prise de la compétence « Insertion par l'activité économique », REDON Agglomération a en charge les deux chantiers d'insertion situés sur la commune de Saint-Jean-la-Poterie : le chantier « Nature et Patrimoine » et l'Atelier « Décoration sur Faïence ».

Le chantier est un outil d'accompagnement social et professionnel vers l'emploi durable. Il constitue une transition, une période privilégiée pour interroger le parcours, les projets, les possibles pour aller vers une inclusion sociale et professionnelle durable.

Ce travail d'accompagnement est réalisé par les encadrants des chantiers, l'accompagnatrice socioprofessionnelle, et en lien avec les partenaires du territoire (Infirmière, pôle emploi, Mission Locale, Conseiller en Insertion Professionnel des départements...)

Les chantiers ont accueilli 38 personnes en 2019.

Le Club IAE

Depuis 2019 REDON Agglomération anime le Club Insertion par l'Activité Economique mis en place par les structures IAE du territoire. Ce Club est un moyen de travailler et d'avancer sur des problématiques communes. Il a également pour finalité de faciliter l'inclusion sociale et professionnelle des personnes accompagnées au sein des entreprises « classiques » du territoire en développant un réseau d'entreprises inclusives.

La Maison de l'emploi de Guémené-Penfao

Elle a rejoint les services de REDON Agglomération en janvier 2018. Cette structure de proximité accueil, informe et oriente les personnes en recherche d'information sur l'emploi, la formation, la création d'activité. Elle accompagne au plus près les utilisateurs afin d'éviter l'isolement et la dégradation des situations pouvant entraîner une très grande précarité.

Elle accompagne également les entreprises dans leurs besoins en recrutement (organisation de session de recrutement, aide à la rédaction des annonces et fiches de poste...).

En 2019 la Maison de l'Emploi a accueilli 348 personnes différentes (4454 passages au sein de la Maison de l'emploi).

VI. L'épanouissement de tous les êtres humains

Au Conservatoire

Outre les interventions en milieu scolaire et la CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique), le conservatoire a initié cette année des projets menés par les musiciens intervenants au sein d'établissements spécialisés. Des jeunes en situation de handicap des IME de Saint-Jacut-les-Pins et de Guénouvry, ont pu ainsi développer leurs compétences de socialisation par un travail de groupe en lien avec la musique.

La 3ème édition de la Nuit des Orchestres a permis de récolter des fonds au bénéfice de La Croix Rouge et plusieurs bénéficiaires de cette association, ont assisté au concert.

Au Théâtre

L'une des missions du théâtre est d'aller à la rencontre des publics, des habitants, sur le territoire. Ainsi, sur la saison 2018-2019, 3770 personnes ont pu participer à des expositions, des visites du théâtre, des présentations de saison, des lectures, des présentations et des répétitions publiques, des ateliers de pratique amateur.

Par ailleurs, une résidence de trois ans a été entamée cette année au lycée agricole ISSAT de Redon avec l'artiste Alexandre Koutchevsky : comprendre comment se passe la vie au lycée.

A la Médiathèque

Un module Facile à Lire a été commandé auprès du chantier d'insertion « Lever le rideau ». Il est installé à la médiathèque, pour faciliter ou permettre à des personnes ne lisant pas ou plus de renouer avec la lecture. Différentes actions ont été mises en place pour accueillir des groupes de personnes intéressées : EPHAD, CCAS, CLPS...